

AVIS

M. Joseph Nolin, résident au No 227 rue State, New Bedford, Mass., est notre agent autorisé à percevoir les montants dus à LA PRESSE dans cette localité.

LES ACCIDENTS DU BICYCLE

Bras fracturé

James Cromarty descendait en bicyclette la côte de la rue des Inspecteurs, samedi, quand il échappa les pédales et la machine entraîna le pauvre bicycliste à une allure emportée. Bientôt il fut violemment renversé sur le sol et quand on le ramassa, le malheureux avait un poignet fracturé et de nombreuses contusions. Il a été transporté à sa demeure, rue Shuter.

BLESSEES AU CIMETIERE

Par un cheval à l'épouvante

Vers quatre heures, hier, les visiteurs du cimetière de la Côte des Neiges aperçurent avec effroi un cheval lancé à fond de train et traînant une voiture légère dans laquelle se trouvaient une femme et deux petites filles. L'animal descendait la côte de la montagne avec une rapidité terrifiante. Il s'était échappé des mains de son maître qui le tenait par la bride, le long de la route et avait pris le mors aux dents.

La voiture ayant frappé contre une tombe fut renversée, et les trois personnes furent lancées sur le sol. La femme fut dans la chute des contusions graves; l'une des petites filles eut un bras fracturé et l'autre, paraît-il, n'a pas été blessée.

Les victimes de cet accident ont été transportées à leur résidence.

LES SECRETAIRES DE SOCIÉTÉS

Sont tenus de signer les chèques

L'honorable juge Jetté a rendu jugement dans la cause de Doherty et al vs Thompson. Les demandeurs, au nombre de 53, formaient la page 41 de l'Association Mutuelle de Bienfaisance Catholique. Par la présente poursuite ils ont demandé que le défendeur, leur ancien secrétaire, soit condamné à apposer sa signature sur un chèque de \$142, tiré sur la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, en leur faveur. Le tribunal a maintenu cette prétention et Thompson devra signer.

LE 23^{ME} ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE CHAMBLY

grande fête pour les citoyens

Les citoyens de Chamblay, gens patriotes avant tout, ne veulent pas laisser passer sans honneur le 23^{ME} anniversaire de la fondation de leur beau Chamblay. Aussi ont-ils organisé pour samedi, le 14 courant, un grand concert qui aura lieu dans le fort historique de l'Écluse. Ce concert qui, d'après le programme, semble appelé à obtenir un grand succès, est placé sous l'aimable patronage des dames. C'est une pensée délicate de la part du comité, et nous sommes certains que la salle sera comble de spectateurs pleins de patriotisme. La fanfare de Chamblay, qui n'en est plus à ses premières armes, ainsi qu'un orchestre puissant, feront les frais du concert.

LA FETE DU CALVAIRE

Grand pèlerinage à Oka samedi prochain

Samedi prochain, le quatorze, sera célébrée à Oka, au lac des Deux Montagnes, la fête annuelle des calvaires, à laquelle assistent chaque année des milliers de personnes venues des districts environnants. Le pèlerinage partant de l'église d'Oka se mettra en marche à dix heures pour gravir la montagne et s'arrêtera à six stations où un prédicateur, choisi parmi les plus distingués, adressera la parole à la foule. Ces stations sont construites depuis deux cents ans; elles sont en pierre blanche et la chaise et présentent un aspect curieux et fort beau qui fait l'admiration des mille et mille personnes qui tout chaque année l'ascension de cette montagne.

Le monastère des Trappistes à cet endroit est intéressant à visiter.

ROYAL ELECTRIC VS DE COW

Son Honneur le juge Jetté a rendu jugement sur la poursuite de la Royal Electric Company contre De Cow. La demanderesse alléguait que par un contrat verbal, passé le 1^{ER} août 1891, il avait été convenu de placer, dans la maison du défendeur vingt lampes électriques, à \$5 chacune, et que subseq. quement De Cow avait demandé vingt lampes additionnelles, ce qui devait rapporter un total de \$200 à la compagnie.

Comme le défendeur devait déjà une somme de \$47.65 à la demanderesse, celle-ci a intenté une action au montant de \$247.65. Le défendeur prétend que tous les travaux devaient se faire pour la somme de \$100. De plus, dit-il, l'ouvrage a été mal fait.

Le jugement a accordé \$152.35 à la demanderesse.

L'AMIRAL DE RETOUR

Le vice-amiral Erskine et le lieutenant Halsey, de la "Magicienne" sont de retour d'une excursion aux Chutes Niagara.

L'hon. Wm. Pagley, autrefois solliciteur général du Nouveau-Brunswick, est au Windsor.

En police correctionnelle :

—Prévenu, vous nous avez donné vos nom et prénom. Mais quel est votre domicile ?

—Poste restante, monsieur le président.

NOUVELLES OUVRIERES

La fermeture de bonne heure — La journée de huit heures — Les lazzis — Les bénéfices des tramways — Les facteurs amenés — Ce qu'un avocat peut faire — De bons verbes dits aux socialistes — Une grève de candidats — Menus faits — Convocations.

Nous avons en ce plaisir de saluer, ce matin le président du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, M. Félix Marois, qui est de passage ici, de retour de London, Ont., où il a assisté au congrès ouvrier du Canada, comme délégué.

Certains échelons choisissent mal leur temps pour refuser de rendre justice à la classe si nombreuse et si intéressante des commis de magasin. Pour une raison ou pour une autre, on refuse de régler cette question de la fermeture à bonne heure. Mais la date des élections municipales n'est pas éloignée, et alors les commis auront leur tour.

Un Colorado, la journée de huit heures est en force pour les employés de l'Etat, du conseil de comté, des conseils de cantons, des écoles, des municipalités ou villes incorporées.

Ces jours derniers, une quarantaine de laitières et d'épiciers de New-York ont été condamnés à payer de 25 à 75 piastres d'amende ou dix jours de prison pour avoir refusé de payer la taxe de 1 cent par gallon. On leur a dit qu'ils ne paieraient pas de ce remède à Montréal ?

La Compagnie des Tramways de Montréal encaissera environ un million cent mille dollars cette année. C'est un joli magot qui lui laissera un profit d'environ \$500,000.

Si la ville exploitait elle-même les tramways, comme le veulent les ouvriers, ce bénéfice lui servirait à sortir des embarras financiers dans lesquels elle est plongée.

Samedi, à Philadelphie, la convention des facteurs a décidé que le prochain congrès aura lieu à Grand Rapids, Mich., le 1^{ER} octobre. M. W. H. Flaherty, de la Nouvelle-Orléans, a été nommé membre du comité exécutif. Il y a eu une chaude contestation pour le comité de législation. Plusieurs délégués se sont dit de gros mots et pendant une quinzaine de minutes, il a été impossible au président de maintenir l'ordre. Finalement, M. Morrison, de Brooklyn, a été élu par 207 voix, contre 203 donné à son concurrent, M. Honoho, de Richmond.

Nous attirons l'attention du barreau de Montréal sur le fait suivant : Un barbare reçoit une lettre d'avocat lui réclamant une somme de \$216 qu'il devait à un de ses créanciers, plus un dollar pour la lettre. Le débiteur se rend au bureau de l'avocat et dit à ce dernier que sa dette n'est que de 105 sous, offrant en même temps de payer ce montant plus les frais en attendant qu'il puisse prouver que c'était là tout ce qu'il devait.

Il demande pour cela un délai d'une journée, ce qui lui est accordé. Mais à sa grande surprise, le même jour, il reçoit une deuxième lettre du même avocat, lui réclamant la balance de son compte, soit \$1,000, plus une autre piastre de frais. Notre homme s'en va chez l'avocat et après beaucoup de discussion finit par lui faire accepter 20 sous pour les derniers frais.

C'est la nos besoins de commentaires, si le bâtonnier doute de la vérité de ce que nous avançons ici, nous tenons les noms des intéressés à sa disposition.

Au Congrès ouvrier, à London, Ontario, on a longuement discuté la question de savoir si on mettrait les représentants du parti socialiste. Voici un résumé des remarques faites à ce sujet par le président du Conseil Central des Métiers et du Travail de Montréal, M. P. J. Ryan :

"M. Ryan, de Montréal, dit qu'en cette ville les socialistes se sont enrôlés dans les sociétés ouvrières et dans la chevalerie du Travail, qu'ils ont fait partie de ces sociétés pendant peu de semaines et que quelques-uns ont réussi à se faire à mouvoir la désorganisation de ces sociétés, parce qu'ils ne parvenaient pas à faire prévaloir leurs idées. Ils sont allés jusqu'à rizer du Congrès ouvrier et à ridiculiser et critiquer la religion des socialistes. D'après ce que je sais des socialistes de Montréal, dit M. Ryan, je puis vous assurer qu'ils n'ont jamais été longtemps affiliés à aucune organisation légitime. Qu'ils aient fait pour le bien-être de la population de Montréal ? Plus ils ont de nous aider à améliorer notre condition, ils nous ont ennuysés en essayant de nous enlever ce qui nous appartenait."

La motion pour retrancher le mot socialiste de la constitution a été perdue sur la division suivante :

Pour — D. J. McLean, Félix Marois et P. J. John, de Québec; D. J. O'Donoghue, Charles Marsh, Toronto; R. G. Rerrigan, Montréal; Walter Toll, R. H. Harsel, London; P. J. Ryan, Montréal; H. McCaffrey, John Tweed, A. W. Holmes et G. Dwyer, Toronto; John Scott et H. L. Langevin, Québec, — 15.

Contre — Joseph T. Marks, M. Powell, J. Plant, Thomas Crooke, John Simons, Joseph Brown et H. B. Ashplan, London; C. C. Stewart, Winnipeg; J. W. Patterson, Alex. McDonald, R. G. Hap, W. L. St-Pierre, K. Niles, Ottawa; W. Darlington, Montréal; John Plot, Hamilton; et Geo. T. Beales, Toronto, — 16.

La victoire des socialistes sera de courte durée. L'an prochain le Congrès se réunira à Québec. Les Canadiens-français seront en plus grand nombre et ils seront unanimes à voter contre l'admission de délégués socialistes. De plus, la majorité des délégués de langue anglaise, lorsque le Congrès est au complet, est opposée aux socialistes.

Un fait unique dans les annales électorales.

Un journal du Var, "la République", raconte que lors de la dernière consultation du suffrage universel en France, une grève de candidats s'est produite dans un des cantons voisins, le canton

de Collobrières. Pas de candidats : donc, pas d'électeurs.

Dans certaines communes, les bureaux de vote n'ont pu être formés; au chef-lieu cantonal, le bureau a fonctionné toute la journée, mais sans l'ombre d'un votant.

Cependant, vers six heures, le scrutin allait être fermé lorsqu'un électeur se présenta, sa carte électorale d'une main, son bulletin de vote de l'autre. C'était M. R..., un ouvrier bouclier, qui considérait l'abstention comme un crime et remplissait régulièrement, à toutes les élections, ses devoirs de citoyen.

Le vote de M. R... étant recueilli et l'heure de fermeture du scrutin étant arrivée, l'urne fut ouverte. On retira l'unique bulletin qu'elle contenait, on en prit connaissance et M. R... fut élu par une voix sur un votant, fut proclamé conseiller d'arrondissement pour le canton de Collobrières.

Le bouclierier avait voté pour lui ! M. R... n'a pas reculé d'ailleurs devant le devoir qu'il s'était lui-même imposé; il a assisté le 12 août à la séance d'installation, par le sous-préfet de Toulon, du nouveau Conseil d'arrondissement.

Menus faits :

—Ce soir, à la salle Ville-Marie, 1631 rue Notre-Dame, se fera la distribution des prix gagnés au pique-nique des peintres.

—La distribution des prix du pique-nique de la fête du travail se fera demain, à la salle Ville-Marie, 1631 rue Notre-Dame.

—On fait en ce moment le recensement à Springfield, Mass. Au nombre de ceux qui font le dénombrement de la population se trouve une femme.

Réunions ce soir : — Assemblée Maisonnette des charpentiers et menuisiers, 1631 rue Notre-Dame.

—Union des peintres, 1631 rue Notre-Dame.

—Associations des mécaniciens, loge St Laurent, 43 rue Bonsecours.

UN CHASSEUR DE RATS

Dans des mauvais draps

Vers cinq heures, hier matin, le constable Maguire, du poste de la rue Chabouze, patrouillait la rue St Antoine, lorsqu'il fit la rencontre d'un individu qui portait un lourd sac. L'homme de police l'arrêta sous soupçon d'en avoir volé le contenu. Arrivé au poste,

le dimanche matin que celui chez Boyd et Gillies, rue St-Sulpice. M. Thomas a prétendu d'abord que l'incendie était dû à une fourniture surchauffée, mais certains des pompiers, arrivés les premiers sur le théâtre du sinistre, ont déclaré que la fourniture en question était froide. L'accusé a retenu les services de MM. Greenhields et Greenhields.

Dagenais, Sasseville, Richardson et Poirer ont été conduits au poste de police No 14, et enfermés dans les cellules.

Chacun des accusés proteste hautement de son innocence.

C'était vers midi, samedi, que le détective Carpenter, accompagné de M. Charles D. Hanson, arbitre pour les compagnies d'assurances, et de M. Harry E. Martin, de la maison John Martin & Co., se présenta devant le juge Dugas et lui demanda de lui signer des mandats d'amener contre dix personnes.

Le détective a dit plus tard que dans les intérêts de la justice, il ne pouvait entrer dans plus de détails pour le moment. Il a agi dans cette affaire d'après les instructions du procureur général et son substitut, M. J. F. Quinn. Le public, ajoute le détective Carpenter, sera plus que surpris lorsqu'il apprendra tous les détails. Les pertes causées par les incendies que ces personnes sont accusées d'avoir allumés, se montent à au-delà d'un million. Toutes les arrestations ont été opérées par lui et ses hommes.

LES ECOLES D'OTTAWA

Le "Temps" poursuivi

Le frère Flaminien intente deux actions de \$25,000 chacune

Ottawa, 9 — Le Frère Flaminien a choisi parmi tous les journaux qui ont attaqué son ordre, le "Temps", dont les attaques ont du reste été plus nombreuses et plus violentes.

L'éditeur en chef du journal, M. O. Caron, a reçu une lettre de l'avocat du Frère Flaminien dans laquelle il demande pleine et entière rétraction, à défaut de quoi une action de \$25,000 en dommages sera prise. La lettre en question résume les articles du "Temps" et signale particulièrement ceux qui accusent les Frères de faiblesse d'âme d'abord et celles de leurs idées ensuite.

Plus tard, dans la soirée, la rétraction n'ayant pas été obtenue, l'avocat des Frères, M. A. E. Lussier, a donné avis au "Temps" qu'il prenait contre lui deux actions en dommages au montant de \$25,000 chacune.

L'avocat du "Temps", M. Frank Latchford, a répondu au nom de son client que les critiques avaient été faites dans l'intérêt public, et qu'aucune rétraction ne serait publiée.

UNE BOMBE A PARIS

Paris, 9 — On a trouvé vendredi dernier, une bombe dont la mèche était à moitié brûlée sur une des fenêtres de la bibliothèque Nationale.

L'engin a été emporté au laboratoire municipal pour être examiné.

INCENDIAIRES

Graves accusations contre plusieurs marchands

Huit arrestations

Le détective Carpenter du service secret, vient de mettre au jour, ce qui paraît avoir été une vaste conspiration de la part de plusieurs marchands de fourrures, tailleurs, etc., dans le but de frauder, sur une grande échelle, les compagnies d'assurances. Plusieurs arrestations ont été faites samedi après-midi, et d'autres vont suivre.

Ces malfaiteurs ont été interpellés d'après certaines données résultant des témoignages donnés lors de l'enquête Roy-Gillies.

Les personnes suivantes sont accusées du crime d'incendie, et sont actuellement détenues dans les cellules du poste central de la police. William Thomas, de la maison William Thomas & Co., marchands de gros, No 514 rue St Paul; Lewis Loewenthal, marchand tailleur, No 1811 rue Notre-Dame; Isaac Davis, de la maison I. Davis & Fils, marchands de fourrures, No 506 rue St Paul; Georges Payeur, contremaître de la teinturerie Keller, à la Pointe St Charles; Adolphe Sasseville, contremaître et tailleur de fourrures chez MM. Vineberg & Fils; Edouard Richardson, contremaître chez des couvreurs de la rue St Antoine; John Reiser, marchand de fourrures, No 2114, rue St Laurent; et L. N. Dagenais, marchand tailleur, No 351 rue Rachel.

Le juge Dugas a refusé d'accepter un cautionnement dans aucun des cas, et les accusés ont dû passer la journée du dimanche dans les cellules du poste de police le plus rapproché de l'endroit où leur arrestation a eu lieu.

La première arrestation a été celle de William Thomas, chez lequel un incendie a eu lieu le 20 mai. Le montant de l'assurance était de \$9,000.

Thomas en a retiré \$4,000. Lewis Loewenthal, qui a été arrêté quelques instants après, a été conduit au poste de police No 4, la compagnie de Thomas.

Dans ce dernier cas, la compagnie d'assurance sur le feu "Imperial", a payé sa quote-part du montant total, soit \$2,100. La compagnie "Northwich", à cause du loup qui existait dans cette affaire, a refusé de régler la réclamation qui la concernait. Le feu chez Beiser a eu lieu le 26 mars. Beiser réclamait \$4,000, mais n'a pas été payé.

Le feu chez Thomas a eu lieu le même

LES ACCIDENTS DU FUSIL

Triste accident à Lachine

Un jeune homme tué accidentellement par son propre fusil

Hier midi, James Figsby et son ami, Harry Stevens, quittaient la résidence du premier, sur le chemin de Lachine, pour une partie de chasse dans les environs de la cité. Ils traversèrent le chemin de la cité St-Luc et, ayant atteint le pont du Pacifique, ils s'aventurèrent sur la voie ferrée. Stevens, qui marchait le premier, eut vite atteint l'extrémité opposée du pont, et c'est là qu'il entendit tout à coup la détonation de l'arme de son ami. Il se retourna et aperçut le pauvre Figsby qui se tenait par terre mortellement blessé. Stevens accourut et recut ces paroles de son ami : "Je suis atteint près du cœur; ouvre mon habit".

Figsby avait laissé son fusil appuyé à la clôture, près du pont, et quant il l'eut franchi, il voulut tirer l'arme à lui, mais le chien s'accrocha et le coup partit. La charge entière pénétra dans le côté gauche de Figsby, près du cœur, et il ne survécut que deux minutes environ. Stevens confia son ami à un aiguilleur nommé Grey et courut à la gare où il appela par le téléphone le docteur Murphy, de Lachine.

L'arrivée du médecin ne fut d'aucun secours, car Figsby n'existait plus. Ses restes ont été transportés à sa demeure, où, il y a peu de temps, le corps de son père noyé était également apporté à la mère en larmes et à six enfants.

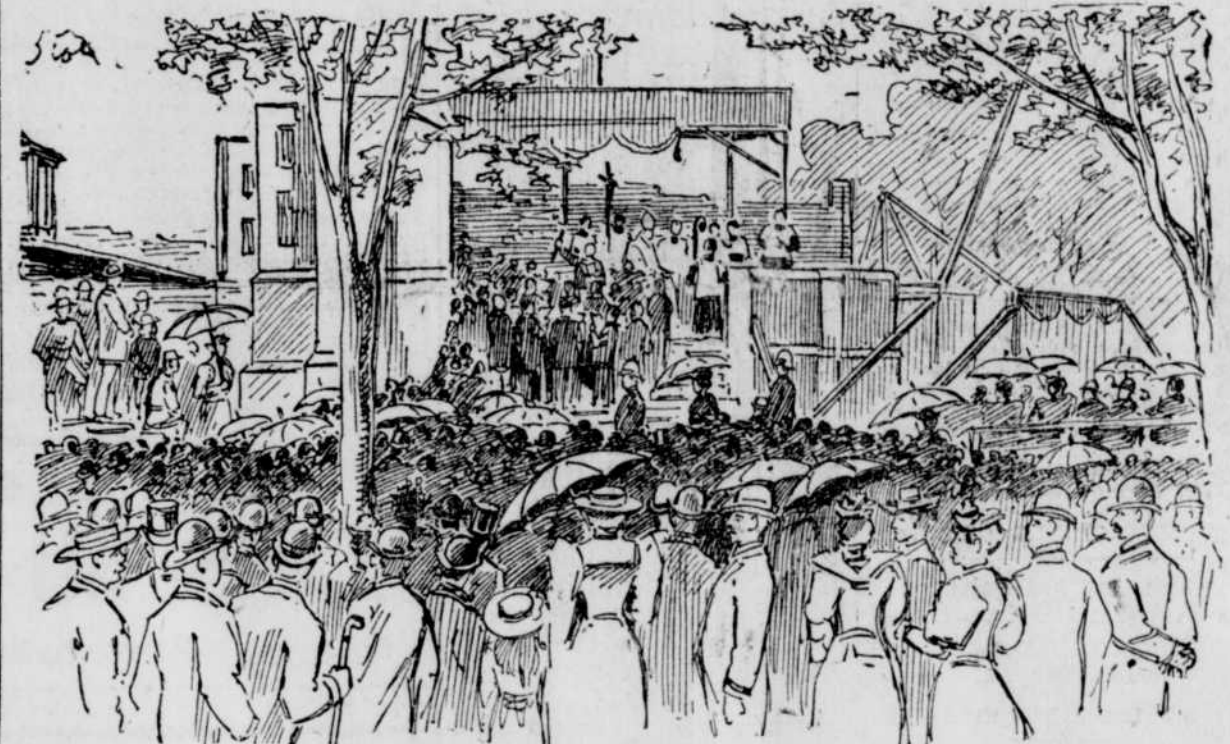
James Figsby n'avait que 17 ans. Il était employé à la manufacture de ponts de fer et était le soutien de la famille.

Le coroner McMahon a reçu avis de l'accident et doit tenir une enquête aujourd'hui.

"SHAMROCK" ASSAILLI

O'Meara battu samedi soir par deux inconnus

Samedi soir, Joe O'Meara, membre du club des Shamrocks, se promenait tranquillement sur la rue Craig, vers les onze heures, quand, au coin de la rue Hermine, deux hommes inconnus se



Bénédictin de la pierre angulaire de l'église de St Louis de France. (Pour plus amples détails, voir la 4^{ME} page.)

il a donné le nom de Joseph Smith, "rattier" de son métier, et demeurant à la Pointe St Charles. Lorsqu'on a examiné le contenu de la poche, on y a trouvé deux dinde, deux jambons, un quartier de mouton et un gros morceau de lard. Dans un autre petit sac se trouvait un furet. Le prisonnier était aussi accompagné de trois chiens. L'un de ces derniers lui appartenait, dit-il, mais il déclare avoir emprunté les deux autres de personnes dont il a donné les noms. L'un de ces messieurs a déclaré qu'il avait prêté son chien à Smith pour lui permettre d'attraper des rats. Le prisonnier prétend avoir été engagé par les propriétaires de l'hôtel Windsor dans le but de les débarrasser de la vermine qui abonde dans cet établissement. Ceci, paraît-il, est la vérité; seulement, les provisions ont disparu sans permission, du garde-manger de l'hôtel. Smith avait aussi en sa possession une clef et donnait accès à la cave. On ignore encore comment il a pu se la procurer.

me-dimanche matin que celui chez Boyd et Gillies, rue St-Sulpice. M. Thomas a prétendu d'abord que l'incendie était dû à une fourniture surchauffée, mais certains des pompiers, arrivés les premiers sur le théâtre du sinistre, ont déclaré que la fourniture en question était froide. L'accusé a retenu les services de MM. Greenhields et Greenhields.

Dagenais, Sasseville, Richardson et Poirer ont été conduits au poste de police No 14, et enfermés dans les cellules.

Chacun des accusés proteste hautement de son innocence.

C'était vers midi, samedi, que le détective Carpenter, accompagné de M. Charles D. Hanson, arbitre pour les compagnies d'assurances, et de M. Harry E. Martin, de la maison John Martin & Co., se présenta devant le juge Dugas et lui demanda de lui signer des mandats d'amener contre dix personnes.

Le détective a dit plus tard que dans les intérêts de la justice, il ne pouvait entrer dans plus de détails pour le moment. Il a agi dans cette affaire d'après les instructions du procureur général et son substitut, M. J. F. Quinn. Le public, ajoute le détective Carpenter, sera plus que surpris lorsqu'il apprendra tous les détails. Les pertes causées par les incendies que ces personnes sont accusées d'avoir allumés, se montent à au-delà d'un million. Toutes les arrestations ont été opérées par lui et ses hommes.

LES AMBULANCES

A 10.30 heures, samedi soir, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, appelée au No 14 rue St Dominique, pour recueillir un nommé Joseph Sarasin, fermier de St Martin, qui venait de tomber en bas de sa voiture et s'était infligé une fracture grave au crâne. L'état de Sarasin paraissait offrir du danger.

Hier, vers trois heures, la même ambulance a transporté à l'hôpital un certain Pierre Bove, qui avait été renversé par une voiture au coin des rues des Seigneurs et St-Patrice. Bove portait des contusions graves à la figure.

Un nommé John Merchant a été frappé par un tramway électrique, samedi soir au coin des rues St-Laurent et Milton. Merchant, qui a été blessé assez sérieusement, a été transporté par l'ambulance à l'hôpital Général.

Demandez nos prix

Nous avons un bon choix de couchettes en fer, lits à ressorts, matelas, oreillers, etc., etc. Aussi un choix considérable d'ameublement de salon, salle à manger et de chambre à coucher. Demandez nos prix. Ouvert tous les soirs. F. Lapointe, 1551 rue St-Charles. 628-A

LA GRANDE COURSE

Pour la coupe "America"

Le "Defender" gagne

New-York, 8-Samedi soir a eu lieu la première course des cinq qui doit avoir lieu pour remporter le trophée que possède le New-York Yacht Club, et que convoitent en vain depuis vingt-cinq ans les amateurs de sport anglais et canadiens. A midi et douze minutes il y eut un faux départ et les bateaux concurrents furent rappelés par les juges. A midi vingt-cinq minutes quarante-six secondes, le Valkyrie, et cinq secondes plus tard, le Defender, franchissaient tous deux la ligne du départ d'une vitesse de cinq milles à l'heure du sud-est. La mer était à peu près calme. Le commencement fut la plus belle partie de la course, chacun des deux bateaux luttant pour prendre la place la plus avantageuse sous le vent. Le Valkyrie réussit à la prendre et dès le départ devança son adversaire d'une centaine de verges, en autant que l'on pouvait juger du bateau spécial de la presse. A mesure que les yachts avançaient dans la course, la flotte des bateaux bondés de spectateurs commençait à se masser autour d'eux, ne leur laissant qu'un étroit passage, qui s'éclaircit cependant un peu plus loin. Leur vitesse comparative à ce moment pouvait être de trois pieds contre deux en faveur du Valkyrie. A 12.40 heures le Defender parut en gagnant sur son adversaire, mais le Valkyrie reprit bientôt sa première avance. Le Defender tourna bien plus facilement au bout des quinze milles que le Valkyrie. Il parut avoir cette évolution comme sur un pivot. La dixième partie de la course fut bien différente de la première. Le yacht anglais paraissait faire la vague avec plus d'aisance que l'américain, et conservait toujours son avance. Cependant, à ce point de la course, le capitaine Hoff, du Defender, changea de tactique, et présenta le flanc de son bateau au vent. De cette manière il était moins harcelé par la vague, et gagna quelques peu de terrain.

Le Defender passa le point de détour à 3.30.29 et le Valkyrie à 3.39.52 et à peu près un demimille en arrière du Defender. L'équipage du Valkyrie parut être très lent à hisser sa "belleau" (il se salue), mais finalement elle put se gonfler, et le Valkyrie s'élança à la suite du Defender. Alors commença une course acharnée, mais inutile pour le bateau anglais. Le Defender augmentait son avance lentement mais continuellement. Jusqu'à la fin ce ne fut plus une course mais une marche triomphale pour le Defender escorté par la flotte des bateaux des spectateurs.

Le Defender a battu son concurrent par 8 minutes et 49 secondes, y compris les 29 secondes accordées par le Valkyrie.

Un examen critique des deux bateaux démontre : Premièrement que le Defender n'a été battu que parce qu'il a hisser sa "belleau" (il se salue), mais finalement elle put se gonfler, et le Valkyrie s'élança à la suite du Defender. Alors commença une course acharnée, mais inutile pour le bateau anglais. Le Defender augmentait son avance lentement mais continuellement. Jusqu'à la fin ce ne fut plus une course mais une marche triomphale pour le Defender escorté par la flotte des bateaux des spectateurs.

Le Defender a battu son concurrent par 8 minutes et 49 secondes, y compris les 29 secondes accordées par le Valkyrie.

Un examen critique des deux bateaux démontre : Premièrement que le Defender n'a été battu que parce qu'il a hisser sa "belleau" (il se salue), mais finalement elle put se gonfler, et le Valkyrie s'élança à la suite du Defender. Alors commença une course acharnée, mais inutile pour le bateau anglais. Le Defender augmentait son avance lentement mais continuellement. Jusqu'à la fin ce ne fut plus une course mais une marche triomphale pour le Defender escorté par la flotte des bateaux des spectateurs.

Le Defender a battu son concurrent par 8 minutes et 49 secondes, y compris les 29 secondes accordées par le Valkyrie.

Un examen critique des deux bateaux démontre : Premièrement que le Defender n'a été battu que parce qu'il a hisser sa "belleau" (il se salue), mais finalement elle put se gonfler, et le Valkyrie s'élança à la suite du Defender. Alors commença une course acharnée, mais inutile pour le bateau anglais. Le Defender augmentait son avance lentement mais continuellement. Jusqu'à la fin ce ne fut plus une course mais une marche triomphale pour le Defender escorté par la flotte des bateaux des spectateurs.

Le Defender a battu son concurrent par 8 minutes et 49 secondes, y compris les 29 secondes accordées par le Valkyrie.

DECIDE A MOURIR

Un suicide aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 9 Un vieillard du nom de Millette a essayé de se noyer samedi. Il a sauté dans le fleuve après s'être enivré. On l'a retiré de l'eau et mis en prison pour pouvoir le surveiller, mais il a trouvé moyen de se pendre à la porte de sa cellule. Quand on est arrivé pour le dépecer, Millette était mort.

LA QUESTION DU MANITOBA

Réplique de M. Ewart au principal Grant

M. John E. Ewart répond comme suit, au principal Grant, sur la question des écoles :

Il y a deux raisons pour lesquelles les catholiques romains devraient avoir leur propre religion enseignée à leurs enfants dans les écoles : La première, c'est que l'éducation religieuse est inséparable de l'éducation séculière, et la deuxième, c'est que ce qui est vrai ou non, les parents ont le droit d'être les arbitres en cette question.

Je n'ai jamais beaucoup insisté sur la première de ces raisons, mais j'appuie fermement sur la deuxième. Qu'il soit nécessaire ou non dans l'intérêt du public d'enseigner la religion à l'école, devrait au moins donner cet avantage autant que cela est possible, aux enfants de ceux qui partagent cette opinion.

Je suis heureux d'avoir de mon côté M. Goldwin Smith dans cette question, mais j'aimerais mieux que le principal Grant la partageât.

Si nous admettons le principe que les catholiques romains devraient avoir le droit d'enseigner la religion à leurs enfants dans l'école, quelle raison

LA PRESSE

IMPRIMERIE DE J. BERTHAUME,
PROPRIÉTAIRE,
107, rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

Abonnements:
Edition quotidienne... \$2.00 par an.
Edition hebdomadaire... \$1.00 par an.
Paying d'avance.

LA PRESSE, MONTREAL, CANADA.

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 7 SEPTEMBRE 1895

	Fête
Lundi	47,891
Mardi	47,912
Mercredi	47,866
Jeudi	48,144
Vendredi	48,144
Samedi	63,722
Total	345,515

Circulation Moyenne par Jour

7 SEPT. 1895

49,103

MONTREAL, 9 SEPTEMBRE 1895

DES ASSURANCES

Un certain nombre de commerçants ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir mis le feu à leurs magasins.

Nous n'avons pas à nous occuper d'eux; la justice instruit, comme on dit, et les traitera selon leur mérite.

Mais ce que nous demandons, c'est que si la justice trouve des coupables parmi les assurés, elle recherche et trouve également les causes qui ont rendu le crime possible et profitable. L'assurance contre un malheur, que ce soit le feu ou la mort, est entrée dans nos mœurs, dans nos coutumes, et permet aux gens sages et prévoyants de se prémunir contre les conséquences de ces malheurs.

La facilité avec laquelle on peut s'assurer; la concurrence que se font certains assureurs pour augmenter leur chiffre d'affaires en vue de s'en faire une réclame, ont fourni à certains individus les moyens de s'enrichir ou d'essayer de s'enrichir aux dépens des assurances et de la société.

Il y a des misérables qui pratiquent l'assurance comme d'autres pratiquent le vol et l'assassinat sur les grands chemins, avec cette différence que les assurances accordent plus d'impunité aux criminels que les grandes routes.

Aux Etats-Unis, l'affaire Holmes a jeté bien loin dans l'ombre tous les crimes de cette nature commises chez nos voisins; à Toronto, ce sont des centaines qui ont été les victimes des derniers meurtriers arrêtés; à Montréal, l'affaire Boyd-Gillies et ses ramifications est la seule qui soit devant la justice. Espérons qu'elle restera seule et qu'on n'ajoutera d'autres.

L'assurance étant devenue une source de richesse nationale, une cause d'épargne d'un degré plus élevé et plus utile que la cause d'épargne ordinaire, l'Etat, représenté par le gouvernement et la justice, a le devoir de veiller à la protection de cette institution bienfaisante et de ceux qui y ont recours.

Rechercher et punir les coupables, est bien; rendre le crime impossible en autant que la prévoyance humaine et la vigilance des autorités le permettent serait mieux.

Les enquêtes qui se feront dans les causes actuelles; celles qui se feront dans la cause de Holmes doivent fournir les éléments nécessaires pour établir la responsabilité des assurances, les fautes qu'elles ont commises, si elles en ont commises, et indiquer aux autorités les mesures à prendre pour protéger les assurés et les assurances contre le retour de semblables crimes.

TRIBUNE LIBRE

LES PASSAGES A NIVEAU

DU GRAND-TRONC

Montréal, sept. 1895

Monsieur le Rédacteur,

J'ai été témoin, l'autre jour, d'un accident arrivé sur la voie du Grand-Tronc près de la rue Richmond et qui causa la vie à une enfant de cinq ans. Le conducteur d'une enquête dont le verdict a été: "Mort accidentelle".

Volonté tout à fait mortelle, sans doute, mais les jurés n'ont jamais passé une heure près des passages à niveau du G. T. R., ou leur verdict est d'être coupable et ils auraient en moins blâmé sévèrement la compagnie en question.

En effet, pouvez-vous me dire quel est la protection est donnée aux piétons entre la gare Bonaventure et St-Henri?

Aucune ou peu s'en faut. Les barrières — quand il y en a — ne ferment que très imparfaitement le passage; qu'on passe par-dessous comme par-dessus, on se trouve en face d'un passage à niveau sans aucune protection.

Naturellement, me direz-vous, ceux qui passent ainsi acceptent les conséquences; tant pis pour les déshérités. Mais une petite fille de cinq ans? La pauvre petite était pressée de se rendre à l'école — elle avait encore son panier en bois — et pour éviter d'être grondée elle a voulu passer, pas assez vite cependant, car... Mais vous savez le terrible accident.

Etait-elle responsable?

Cependant s'il est admis que ceux qui se font ainsi écraser sont seuls coupables, ne peut-on empêcher au moins que les accidents aient lieu; la compagnie ne peut-elle remplacer ces passages à niveau par des passages à niveau à l'école — elle avait encore son panier en bois — et pour éviter d'être grondée elle a voulu passer, pas assez vite cependant, car... Mais vous savez le terrible accident.

Etait-elle responsable?

Cependant s'il est admis que ceux qui se font ainsi écraser sont seuls coupables, ne peut-on empêcher au moins que les accidents aient lieu; la compagnie ne peut-elle remplacer ces passages à niveau par des passages à niveau à l'école — elle avait encore son panier en bois — et pour éviter d'être grondée elle a voulu passer, pas assez vite cependant, car... Mais vous savez le terrible accident.

Etait-elle responsable?

Cependant s'il est admis que ceux qui se font ainsi écraser sont seuls coupables, ne peut-on empêcher au moins que les accidents aient lieu; la compagnie ne peut-elle remplacer ces passages à niveau par des passages à niveau à l'école — elle avait encore son panier en bois — et pour éviter d'être grondée elle a voulu passer, pas assez vite cependant, car... Mais vous savez le terrible accident.

Etait-elle responsable?

quant, pleins dans le cas cité plus haut. En même temps, il est évident que la barrière ne peut empêcher de passer ceux qui se trouvent du côté de la rue opposé à son poste. Il est donc inutile de se plaindre de la sécurité des piétons en face des trains. Dans les cas cités, les enfants des environs de St-Henri ou de St-Casimir, de la barrière brillent par leur absence et la voie sert de cour de récréation aux enfants de ces quartiers, car toutes les mères ont le temps de les accompagner pour les enfants à l'école quand bien même elles le voudraient.

Il semble, et c'est l'avis de plusieurs personnes, que la compagnie ait fort peu de souci de la vie des Montréalais. Ne serait-il pas possible que la ville ou le gouvernement s'oblige à changer son système ou ce qui serait mieux, à supprimer complètement tout passage à niveau?

Messieurs les échevins auront peut-être quelques instants pour s'occuper de ce sujet qui intéresse tout le monde, car chacun peut se mettre à la place de cette mère à qui l'enfant rapporte sa petite fille, qu'elle avait emmenée bien portant, et qui maintenant est morte.

Si l'argent manque à la compagnie, ce qui est probable, une augmentation de 10 p. sur le taux des billets permettrait de payer la construction de ponts élevés ou de tunnels souterrains.

Il n'est que temps de parler de cette compagnie qui coûte à Montréal la vie de vingt-cinq personnes par année et qui n'a pas l'air de s'en soucier du tout.

Je n'ai pas su écrire avec le talent que d'autres auteurs ont, et j'ai écrit de ceux-là qui ne savent pas écrire. Mais je tiens à ce que la justice soit faite et que la compagnie soit tenue responsable de ses actes.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Voilà, journal, une fois l'espace d'une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Vous journal, une fois l'espace d'une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

Excusez la longueur de cette lettre, mais il y a beaucoup à dire, et j'ai dit ce que j'ai pu. Excusez-moi d'être une personne d'influence et de talent. Je voudrais continuer cette campagne qui vaut vraiment qu'on s'en occupe, car je le répète. Ce sera peut-être votre enfant qui sera écrasé demain.

La juste retour des choses d'ici-bas, le retour de la médaille, c'est le fou. Le bouill, qui calme vite la faim, a besoin d'être accompagné de condiments qui aident à sa digestion. Aussi se présente-t-il à une grande quantité de combinaisons qui le rendent de sa médiocrité.

Nous aborderons donc maintenant la question du bouill rôti, lequel, avec le bouillon et le vin de Bordeaux, opère des cures, pour les personnes faibles avec autant de succès que les formules du Code.

On n'est rôtisseur, dit-on; mais encore faut-il une pratique basée sur des connaissances spéciales. Il y a longtemps déjà, j'ai pu entendre une conférence sur le rôti. Non pas, comme vous pourriez le croire, dans un club ou dans un restaurant, mais dans un cours fait au Conservatoire des arts et métiers, par M. Aimé Girard. Il s'agissait naturellement du rôti à la broche.

Voici en substance, ce que nous a dit le distingué conférencier: "Mettez votre rôti près d'un feu vif et qu'il soit saisi, de façon à ce qu'il se forme autour une enveloppe qui maintienne le sang à l'intérieur. Ensuite vous l'éloignez de la flamme et le laissez cuire plus ou moins longtemps, jusqu'à parfaite cuisson, qui se reconnaît quand les gouttelettes de sang montent à la surface."

"Pour les volailles on procède dans un autre sens, c'est-à-dire avec un feu régulier qui permet d'attendre l'effacement du sang, et d'en dorner la surface."

Ce qui démontre, en outre, qu'à Paris on a bien sous la main tous les éléments voulus pour se renseigner et s'instruire.

Depuis quelques jours, le soleil nous boude, la végétation des fruits a éprouvé un moment d'arrêt. Qu'il s'hâte donc de nous revenir, et cesser de se faire attendre par les gens de la rue.

On dit que dans Venise il est un orléanais. C'est charmant, on dirait du Muséum.

En voici la recette, bien simple: Faites d'abord un feu vif, et laissez cuire pendant 20 à 21 heures. Faites-le prendre en glace dans un sorbétier.

Ceci fait, ayez un moule uni dont vous enduisez les parois intérieures de cette glace à la grande cuillère. Entournez d'un linge humide.

Dans le creux que vous avez laissé, versez de la crème fouettée légèrement sucrée, en laissant un petit espace pour fermer avec un peu de même glace quant au tour. Fixez le moule dans le sang et laissez votre moule dans la glace avec du sel.

Il ne reste plus alors: Qu'à le laisser dans cette glace. Pendant deux heures, c'est assez; Et, lorsqu'on découpe avec grâce. Dans ces deux tons enroulés.

Sur la grosseur on voit la crème qui comme les blanches dents près de la denture rose.

Jets de bouillon. — Si la consommation de la bière a des tendances à s'imposer chez nous, il devrait en être de même de ce mets qui n'est certes pas banal: les jets de bouillon.

Les jets de bouillon se cuisent à l'eau bouillante, dans un sautoir, avec les pointes d'asperges; une fois cuites et égouttées, on les prépare de diverses manières: sautées au beurre avec un peu de persil haché; dans une sauce blanche à la poêle; ou à la crème. On fait aussi des jets de bouillon en pot, et on finit avec un peu de beurre fin. C'est un produit qui s'emploie communément en Belgique dans cette saison.

ACHILLE OZANNE.

Liquors Françaises

La marque GUSNIER est reconnue comme la meilleure. Les consommateurs sont satisfaits de la qualité de ces vins et d'épicerie. Ventes en gros chez L. CHAPUT FILS et Cie.

Deux gamins passaient devant le Musée du Jardin des plantes: Et l'un, dit à l'autre: — Tu sais... Moi, j'ai un grand-père qui est squelette là-dedans! — Petite ruse conjugale.

— Voyons, cher ami, tu ne peux donc pas t'acheter un chapeau? Tu deviens ridicule.

— Jamais! mon indépendance avant tout. Ma femme m'a dit l'autre jour qu'elle ne sortirait plus avec moi, tant que je porterais ce couvre-chef. Tu vois que je m'y cramponne!

Spécial pour l'exposition

Etalage spécial de marchandises à grande réduction pour la semaine de l'Exposition. Les personnes de la campagne, ainsi que tous nos clients y trouveront une occasion exceptionnelle d'acheter à très bon marché, surtout dans les départements des étoffes à robes, les fanfreluches et les coiffures. Les prix sont bas partout. Magasin de l'Ourier, C. P. Chaplain, 2203 rue Notre-Dame, 1re porte Est de la rue de la Montagne. 220-2

Petit Pierre arrive après de sa main avec des vêtements complètement percés de petits trous.

— Que donc t'a mis dans cet état? demande la mère inquiète.

— Maman, répond l'enfant, je viens de jouer à l'épicerie avec mes camarades; je faisais le fromage de camembert.

Toutes les mères qui font usage du sirop calment Dr F. J. Demers s'accordent à dire qu'il est d'une efficacité merveilleuse pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel et faciliter la digestion. Conséquence: nous ne saurions trop le recommander. En vente partout, dépôt 1157 St-Laurent. 241-n

Mme Z... vient de faire l'acquisition d'une superbe toupie anglaise aux épaves de la rue de la Montagne.

— Comment trouvez-vous mon chien? demande-t-elle à Tappin, qui partage les idées d'égout de Châtillon sur les chiens de la rue.

— Très joli, madame, très joli. Mais pourquoi diable lui mettez-vous des bretelles et pas de pantalon?

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU CANADA

1608 Rue Notre-Dame, Montréal

Tirages tous les mercredis. Lots valant jusqu'à \$2,000. 25 cent le billet. Les lots valant jusqu'à \$2,000, 100 cent le billet. 204-n

A. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans pain. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131-n

La Commune de Gibsons pour le mal de dents, vente chez tous les pharmaciens. Prix 10 c.

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

POUR LA

RÉOUVERTURE

DES CLASSES

Nous avons le plaisir d'annoncer à notre nombreux clientèle que nous avons un assortiment très complet de

Hardes et

Habilllements

Pour Garçons

Nous avons justement reçu notre Importation pour l'automne, vous y trouverez les plus nouveaux et les plus beaux vêtements en valeur nous faire une affaire.

Habilllements en Serge

Habilllements en Tweed

Gilets Réfer bleu marin

PARDESSUS D'AUTOMNE EN SERGE

ET EN TWEED

Un grand choix de nuances.

Nous avons également un grand choix de

TWEEDS ET SERGES

POUR HABILLEMENTS

Tous marqués à très bas prix.

Tweed Halifax, bonne qualité, 40c

Serge bleu-marine, 50c

Tweed Fantaisie depuis 40c

Tweed Irlandais "Homespun"

Une grande variété de nuances, jolies couleurs.

TWEED, DOUBLE LARGEUR

Bon Tweed "Melrose" imperméable pour Pardessus, réduit de \$2.25 à \$1.75. Cette étoffe est très convenable pour pardessus d'automne.

— Venez les voir.

John Murphy & Cie

2343 RUE STE-CATHERINE

Tel. 3333 Coin de la rue Metcalfe

Conditions: Un seul prix pour tous et argent comptant.

Autant Manger

Dans la Cuisine

THE DINING ROOM

que dans une salle à manger mal meublée, les aménagements en cuisine, comprenant: Buffet à \$14.00. Table à rallonge à \$20.00. Chaises et 2 fauteuils en cuir à \$10.00. Le tout pour \$40 net sans des modèles d'élégance.

Renaud, King & Patterson

200-2 655 RUE CRAIG

MAISONS D'EDUCATIONS

Le Collège de St-Joseph

Coin du Square Victoria et rue Craig

ETABLISSEMENT

C'est le collège le plus vaste, le mieux organisé et le plus complet pour les garçons de la paroisse qui y ait au Canada. Le magnifique prospectus envoyé, contenant les vues photographiques des bâtiments dans lesquels les cours théoriques et pratiques sont données par des professeurs distingués, sera adressé gratis à tous ceux qui en font la demande. Ecrivez, venez ou téléphonez (2299).

245-n J. D. DAVIS, Principal.

UNIVERSITE LAVAL

ECOLE POLYTECHNIQUE

La réouverture des cours de l'Ecole Polytechnique aura lieu le 12 septembre prochain. Pour toute information s'adresser à l'Ecole Avenue du Pape, 1900 rue Ste-Catherine. 242-n

Université Laval - Ecole Vétérinaire

Le cours d'automne se fera le 12 septembre prochain à 2 heures p.m.

Les personnes intéressées de pouvoir assister aux cours d'automne et de se faire inscrire, s'adresser aux professeurs ou aux secrétaires de l'Ecole Vétérinaire, 1900 rue Ste-Catherine, 242-n

Le discours d'ouverture sera fait par le Dr J. A. Couture, M. V. à Québec.

S'adresser pour les renseignements au secrétaire de l'Ecole Vétérinaire, 1900 rue Ste-Catherine, 242-n

227-23 DE V. T. DAUMONT, Secrétaire.

Bureau des Commissaires d'Ecoles

Catholiques de Montréal

La rentrée des classes de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal et celles de toutes les autres écoles catholiques de la ville, se fera le 12 septembre, 9 heures du matin. Pour plus amples informations, voir le Principal ou le directeur de chaque école. 242-n

Académie Ste-Marie

1570-1583 rue Ste-Catherine

La réouverture des classes aura lieu Lundi, le 2 septembre. Cours complet: Français, Anglais, Soins, Piano, Mandoline, Dessin, Peinture, Calligraphie, Sténographie, Clavier, Graphie, Télégraphie.

Préparations aux Diplômes et Leçons privées.

227-n Belle-Ida LARLIE, Directrice.

J. H. MARCEAU, B. A.

PROFESSEUR DE CHANT

222 RUE STANLEY. 239-28

Mme P. LARCHER

Professeur de Chant, Guitare, Mandoline, Travaux pratiques. Accompagnements de piano. Cours particuliers. 1555 rue Ontario, près de St-Charles. 238-n

Une Grande Consignation de

Diverses Qualités de.....

TAPIS EXPOSES EN VENTE

Rideaux, Paillassons et Nattes en une

variété infini, Meubles et Literie.

THOMAS LIGGET, 1884 Rue Notre-Dame

BOISSEAU

FRERES

Qui vise à l

TRENTE-CINQUE MORTI

Catastrophe dans une mine

Houghton, Mich., 9-Lo. Les ouvriers employés aux échafaudages, dans les mines de cuivre Osceola, ont découvert vers midi et demi hier, qu'un incendie venait de se déclarer dans la mine. Le fondé s'échappait déjà de l'orifice 375 quand ces ouvriers parvinrent à la surface du sol ; l'alarme fut donnée immédiatement. Trente mineurs étaient à l'ouvrage à ce temps-là, et tard dans la soirée une seule personne avait pu être secourue. Mais le malheureux était dans un état de suffocation, et expirait en arrivant à la surface.

Au nombre des malheureuses personnes enfermées vivantes dans cette fournaise souterraine sont : le capitaine John Reid McComb, Ed. Beardon, Richard Hinkel, Michael Johnson, Michael Schuette, Alex. Daniel, John Cudihoy, Moses Greenfield, William Reiter, Thomas Curtis, Robert Johns, Peter Palmersen, William Donald, George Starnes, John Starnes, George Starnes, Frank Adler, Walter Dehl, Joe Lawter, Jos Harrington.

Presque tous sont mariés.

L'incendie se trouve 2.600 pieds sous terre, et semble faire de rapides progrès.

vraie dans d'autres galeries souterraines de la mine, quand le feu a éclaté.

ren à demi suffoqués. Il semble impossible d'éteindre le feu par les moyens des habituellement employées, et on ne voit d'autre moyen que de fermer les portes d'entrée, ce qu'il faut faire au plus d'un mois pour éteindre l'incendie.

C'est le désastre le plus terrible, au point de vue des pertes de vie, dont il est fait mention dans l'histoire des mines de cuivre du lac Supérieur.

LES DROITS D'AUTEUR

L'attitude de M. Chamberlain

New-York, 9 — La "Tribune" reçoit de M. Isaac N. Ford, son correspondant à Londres, la lettre suivante :

Le gouvernement Roseberry, la veille de son départ pour l'Angleterre, a décidé d'envoyer un agent spécial en Angleterre pour conférer avec le secrétaire d'Etat pour les colonies sur la question des droits d'auteur. A l'époque de la chute du ministère, M. Newcombe était parti d'Ottawa pour l'Angleterre. Il dut attendre naturellement la fin des élections avant de discuter la question. Il est alors une entrevue avec M. Chamberlain à qui il soumit l'acte des droits d'auteur adopté par le parlement canadien, ni approuvé ni désapprouvé par le gouvernement Roseberry.

Mais le nouveau secrétaire colonial ne se souciait pas du tout d'affronter les critiques que l'approbation de l'acte qu'il était soumis ne manqueraient pas de lui attirer. Aussi, après plusieurs entrevues avec M. Newcombe, qu'il traita du reste avec une courtoisie et une déférence remarquables, M. Chamberlain lui déclara que le Colonial office ne pouvait pas approuver l'acte canadien des droits d'auteur tel qu'il est rédigé.

M. Chamberlain proposa de renvoyer l'acte à Ottawa, après lui avoir fait subir certains amendements.

LA DYNAMITE

Cinq personnes tuées

Dubuque, Iowa, Septembre 9 — Edward Latshaw, sous-contracteur des travaux du gouvernement sur le Mississippi avait 600 livres de dynamite emmagasinée dans la cave de sa maison à Specht's Ferry, à 12 milles d'ici. Son fils, pendant qu'il pratiquait hier avec un revolver a manqué le but, et la balle pénétrant dans la cave, a tué le feu à la dynamite. La maison a été détruite de fond en comble et cinq personnes ont été tuées. Deux autres sont gravement blessées.

Une analyse soigneuse

De huit échantillons des principaux sels canadiens, américains et anglais a convenu un des meilleurs chimistes du pays que le sel Windsor contenait 30 pour cent de moins d'impureté qu'il n'importe lequel des autres échantillons. Demandez à votre épicer le sel de table Windsor. 9, 11, 13

Spécial pour l'exposition

Etalage spécial de marchandises à grande réduction pour la semaine de l'Exposition. Les personnes de la campagne, ainsi que tous nos clients y trouveront à toute occasion l'exceptionnelle d'acheter à très bon marché, surtout dans les départements de étoffes à robes, les flanelles et les couvertes. Les prix sont baissés partout. Magasin de l'Ouvrier, C. P. Chagnon, 2203 rue Notre-Dame, 1re porte Est

Licence Française

La marque CUSENIER est reconnue comme la meilleure. L'assortiment est complet dans toutes les bonnes maisons de vins et d'épiceries. Vente en gros chez
M^v-n L. CHAPUT FILS et Cie.

—Cinq millions ?

— Non est-ce encore évidemment au-dessous de la vérité, car le relvé exact n'a pu encore être fait de toutes les propriétés que possédait M. d'Amfreville, non plus que des intérêts qu'il avait créés et dans diverses entreprises industrielles.

— Et M.te Balladon répéta, avec un soupir :

— Pauvre enfant !...

— Soraland n'est ni rien, d'un air apaisé, mordant, qui sonnait faux :

— Pauvre enfant !... Je vous conseille de vous apitoyer sur son sort... La voilà bien à plaindre, n'est-ce pas ?

— Vous levez du jour au lendemain, elle qui avait tant de malheur !... Que vous dites, une riche héritière !...

— Hélas ! fit le notaire, cette fortune entre ses mains sera bien inutile.

— Bah ! et pourquoi donc, s'il vous plaît ?

— La figure rosée de M.te Balladon se brécit d'une expression de gravité :

— Je vois, dit-elle, que vous ignorez le malheur de M. Gislé d'Orgour... Soraland est une infortunée, a été frappée d'un arrêt de développement intellectuel...

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire qu'à vingt ans, grande et forte, et remarquablement Jolie, elle n'avait que l'intelligence d'un mourné enfant... A peine si elle parle. Elle ne parvient, le plus souvent, à exprimer sa pensée qu'au moyen de mots épars dont il faut deviner le sens, ce qui n'est pas toujours facile... On a dû renoncer à lui rien apprendre ; elle ne vit que d'une existence végétative. Enfin, elle est ce qu'on appelle une innocente.

— Vraiment ! fit Soraland.

— M.te Balladon fut sur son mauvais ris. Il ajouta :

LE SPORT

"Capital vs Shamrock"

Les "Capitals" subissent leur première défaite

Les "Shamrocks" les battent par 6 contre 2

Les "Brockvilles" et les "Maples" font défaut, contre les "Ottawas" et les "Hibernias"

Base-ball

"National vs St-Albans"

Les "Nationals" reçoivent un "Whitewash"

Bicycle

Le "National"

Foot-ball

"Lilac vs Rover"

Les "Rovers" sont vainqueurs

CAPITAL vs SHAMROCK

Les Capitals ont subi, samedi, une défaite qui a pris tout le monde par surprise, excepté ceux qui avaient suivi de près le travail fait par les Shamrocks depuis un mois. Comme on s'en rappelle sans doute, dans les quatre dernières parties jouées par les Capitals contre les Montreux, les Cornwall et les Toronto, les Shamrocks ont été vaincus dans les quatre premières, mais ont remporté la victoire dans les quatre dernières. Cette fois, les Capitals ont subi une défaite qui a été la plus lourde de leur saison. Ils ont été battus par les Shamrocks par 6 à 2, le 15 de juin dernier.

Ils n'avaient cependant pas perdu espoir de conserver leur titre encore cette année, lorsque la défaite qu'ils ont subie à Cornwall le 15 de juin, leur a enlevé tout espoir. Ils ne leur restait plus qu'à se préparer pour démontrer au public que s'ils ne sont pas les champions de 1895, ils sont encore tout de même le plus fort club du monde entier; et ils ont très bien réussi. Il est vrai que Quinn et Patterson ne jouaient pas, mais ils étaient remplacés par ce que les Capitals appellent leurs joueurs de l'avenir: Sparrow et Binks qui ont certainement subi bien joué que Devine et James.

Dans la partie que les Shamrocks ont joué, samedi, ils ont démontré qu'ils sont encore les plus forts en fait de stratégie; c'est en changeant complètement leur mode d'attaque et de défense de l'an dernier, qu'ils ont entièrement démonté les Capitals et qu'ils ont eu un avantage apparent sur leurs adversaires. Les trois quarts de temps, les Capitals avaient envoyé tous leurs joueurs du home devant lesquels aucune défense n'avait encore pu résister, mais la nouvelle tactique des Shamrocks a eu facilement raison de ces attitudes réputées les plus fortes du monde. Cette fois, les Shamrocks ont mis Kelly sur la défense plutôt que dans le home; deux fois seulement il a voulu abandonner son poste pour se rapprocher des buts, mais à chaque fois les Capitals ont gagné la partie. L'an dernier, c'est le jeu de Kelly dans le home des Shamrocks qui avait fait leur force, mais les Capitals s'étaient préparés pour rencontrer cette combinaison, et ayant pu y réussir, ils passaient facilement à travers la défense des Shamrocks qui avait perdu son point d'appui. Comme nous venons de le dire, les Shamrocks ont adopté, samedi, une nouvelle tactique, tandis que les Capitals ont suivi le même mode d'opération que dans les autres parties qu'ils ont jouées, cette année, et le résultat a été que les Shamrocks ont remporté la plus belle victoire de leur saison.

Il est certain que celui qui a fait la partie la plus brillante samedi, il a joué avec une rapidité et une précision extraordinaires. Il couvrait à lui seul presque tout le centre, et, chaque fois qu'il y avait un jeu, il a fait preuve d'un sang-froid et d'un jugement magnifiques. O'Meara, Wall, Danaher et Tucker qui avaient aussi leurs moyens d'attaque ont joué avec une rapidité impossible à décrire; ils ont remporté plusieurs fois manqué de cette précision qu'ils nous avaient habitués à admirer l'an dernier.

Quand le referee, M. Brophy s'est avancé sur le terrain, pour donner le premier signal, les six mille personnes qui couvraient les estrades des Shamrocks ont applaudi avec un entrain qui a été soutenu jusqu'à la fin. Tous étaient anxieux de connaître les noms des joueurs qui représenteraient les deux clubs. Les deux avaient fait des changements, et quand la partie a commencé, les joueurs suivants étaient en ligne sur le terrain:

Capital Position **Shamrock**
Crown, Goal, McKenna
Sparrow, Point, O'Brien
Devine, Cover point, Stinson
H. Carson, Défense, Dwyer
Binks, Défense, Moore
James, Défense, Murray
G. Carson, Centre, Kelly
Carleton, Home, Hinton
Murphy, Home, Danaher
Ketchum, Home, O'Meara
Powers, Outside home, Wall
Smith, Inside home, Tucker
Bismont, Capitaine, O'Reilly

1ère partie.—La première partie qui a été très courte et a virtuellement démolie la défense des Capitals qui était loin de s'attendre à une attaque aussi impétueuse. Carson, Devine, Sparrow et James ont bien lutté avec énergie, ils n'ont pas réussi à briser une seule fois la combinaison des Shamrocks qui ont attaqué les goals 3 fois de suite en quelques secondes. Kelly a été le héros de la partie, il a passé à Hinton qui a traversé le champ, pendant que Wall et Danaher se portaient à sa rencontre. Les Capitals croyaient sans doute avoir à briser la combinaison ordinaire, se sont avancés pour leur faire le passage; Hinton a alors lancé la balle de l'autre côté où O'Meara était mis à découvert. Il s'est avancé vers les goals et Hinton a pu la recevoir de nouveau, pendant que James et Devine revenaient pour reconstruire cette nouvelle attaque. Danaher qui était demeuré à son poste, a reçu et il l'a lancée dans les goals, mais Crown l'a fait rebondir en l'air. Tucker qui était déjà rendu derrière les goals, l'a renvoyé à O'Meara qui a fait semblant d'attaquer les goals. Sparrow et Carleton ont voulu l'arrêter, mais la balle est tombée dans la crosse de Wall qui l'a de nouveau lancée dans les goals. Personne n'a pu comprendre comment Crown a pu l'empêcher de passer, mais l'attaque n'a pas levé la main. Danaher a encore devancé Crown, et en revenant avec la balle, Wall, O'Meara et Hinton ont forcé toute la défense à

se retirer, et une seconde, Tucker qui était en face des goals a reçu la balle, et a gagné la première partie. Ils avaient réussi à faire ces trois attaques en une demi-minute.

2e partie.—En commençant la deuxième partie, il était facile de voir que la défense des Capitals avait été complètement prise par surprise et démolie, par le jeu nouveau du home des Shamrocks. Devine, James et même Hugh, Carson, qui à pourtant joué admirablement bien, étaient égarés; ils n'avaient plus ce jeu d'ensemble pour briser la combinaison et saisir la balle au passage. Il était facile de voir qu'ils étaient indécis sur les moyens à prendre pour reconstruire leur défense. Danaher, qui semblait les maîtres du terrain. En un mot, il était facile de voir que les Shamrocks étaient les plus forts et que leur victoire serait complète.

Kelly a encore tiré la balle, mais Binks a pu devancer Hinton, et pour la première fois, le home des Capitals allait pouvoir essayer d'attaquer les goals de McKenna. Carleton, Ketchum et Sparrow ont voulu se débarrasser du terrain, devant chacun son adversaire pour recevoir la balle en s'approchant de Powers, mais Kelly, dans la présence de la balle inattendue, a empêché Ketchum de passer la balle à Murphy. Il a alors été obligé de l'envoyer à Powers, mais O'Brien a été plus rapide et la balle est revenue au centre où Hinton était certainement supérieur à James son adversaire. Les Shamrocks sont revenus à l'attaque et la balle s'est encore rendue aux goals, mais Sparrow a réussi à l'empêcher d'entrer. Tucker, qui se tenait presque toujours en arrière des goals, était constamment en mouvement, et ne pouvait plus être maître de cette partie du terrain. De nouveau, Wall et O'Meara ont fait mine de vouloir recevoir la balle afin de se la passer l'un à l'autre, mais elle a été reçue par Hinton, qui était à cent pieds de là. Hinton l'a renvoyée à O'Meara qui l'a passée dans les goals, mais l'umpire, M. Clendinning n'a pas levé la main. Pendant que les Shamrocks protestaient, Sparrow et Devine s'étaient emparés de la balle qui revenait vers le centre. Carleton a pu revenir à l'attaque, mais Moore et Dwyer se sont jetés sur Ketchum au moment où il recevait la balle et il n'a pas pu la lancer à Powers. Elle est revenue à Hinton qui a recommencé son nouveau genre d'attaque. La balle a traversé le champ deux fois de suite.

Tout ce que les Capitals pouvaient faire, c'était de la voir passer au-dessus de leur tête et courir dans la crosse d'un Shamrock. Sparrow, Hugh, Carson et Devine ont été obligés pour arrêter cette combinaison de courir de près O'Meara et Wall. Tucker et Danaher se trouvaient alors contre James. Danaher n'a eu qu'à s'avancer pour être seul, et Hinton lui a aussitôt envoyé la balle et, cette fois, l'umpire a levé la main, et les Shamrocks avaient gagné la deuxième partie, en 7 minutes.

Quand les Shamrocks ont passé devant la grande estrade pour se rendre à leur quartier, la foule s'est levée et les Shamrocks ont été acclamés avec un enthousiasme qui tenait du délire. Jamais nos jeunes Irlandais n'ont reçu plus belle ovation.

3e partie. En commençant la troisième partie, les Capitals ont montré qu'ils étaient pas encore découragés. Cependant Carson a tiré la balle et Carleton, Powers et Ketchum étaient décidés de jouer de façon à arrêter cet enthousiasme de leurs adversaires.

Malgré la résistance de Kelly, Dwyer, Moore et Murray, les Capitals ont réussi à frapper dans les goals, mais O'Brien et McKenna l'ont encore empêchée de passer. Les deux clubs ont alors commencé une lutte qui mettait la plus grande animation dans la foule. La balle a voyagé d'un bout du champ à l'autre avec la rapidité de l'éclair; Ketchum, Powers et Carleton avaient beau se multiplier, Kelly était toujours à point dans la défense pour contrôler la situation.

Après dix minutes d'une lutte qui enthousiasmait la foule, Kelly, qui voyait O'Meara, Wall et Danaher pressés de trop près par Sparrow, Birks et Devine, a voulu s'avancer vers eux pour les aider. Mais Carson qui s'est aussitôt aperçu, l'a laissé faire, et au lieu de le suivre, il a gagné du côté opposé. Devine ayant réussi à s'emparer de la balle, le home des Capitals se trouvait avec un homme découvert, et la balle a vite passé de la crosse de Devine à celle de Geo. Carson, de cette dernière à celle de Murphy, de Murphy à Powers. Carleton était alors seul à côté des goals et il a gagné la partie.

Temps 15 minutes.

Les Capitals ont aussi gagné la cinquième partie à la suite d'un mouvement semblable fait par Kelly. Et les Shamrocks ont gagné la quatrième partie et la sixième partie; la septième et la huitième en suivant la même tactique que celle adoptée pour les deux premières.

La dernière partie a été la plus longue et la mieux contestée. Les Capitals ont souvent eu l'avantage durant cette partie, et s'ils ne l'ont pas gagnée c'est dû à l'habileté de McKenna qui a repoussé trois attaques de suite d'une façon invincible. Une fois, Powers et Ketchum se trouvaient seuls en face des goals, et McKenna a fait rebondir par dessus les goals avec sa main. Le jeu est alors devenu plus dur. Les joueurs ont reçu plusieurs coups, et dans deux autres la lutte était vive. Crown et Murray ont été obligés d'abandonner la partie à cause des blessures qu'ils ont reçues. C'est Danaher qui a mis fin à cette excitation trop grande en gagnant la partie.

Voici le résumé de cette partie où les Shamrocks ont remporté une victoire qui démontre qu'ils sont encore les plus forts du Canada.

1ère partie, gagnée par les Shamrocks, entrée par Tucker, en 1/2 minute.

2e, gagnée par les Shamrocks, entrée par Danaher, en 7 minutes.

3e, gagnée par les Capitals, entrée par Ketchum, en 11 minutes.

4e, gagnée par les Shamrocks, entrée par Powers, en 15 minutes.

5e, gagnée par les Shamrocks, entrée par O'Meara en 5 minutes.

6e, gagnée par les Shamrocks, entrée par Wall, en 5 minutes.

7e, gagnée par les Shamrocks, entrée par Danaher, en 14 minutes.

BROCKVILLE vs OTTAWA

Comme la chose était d'ailleurs connue depuis longtemps, les Brockvilles ne se sont pas plus rendus à Ottawa, samedi dernier, qu'ils s'étaient montrés sur le terrain des Shamrocks, le 31 d'août dernier. La partie a été accordée aux Ottawas, par défaut.

MAPLE vs HIBERNIA

Il y avait aussi de l'excitation dans la partie entre ces deux clubs pour samedi dernier; et les Maples ont fait défaut à leur tour.

NATIONAL vs ST ALBANS

Les St Albans qui ont été invariablement battus par les Nationals, depuis deux mois, se promettaient chaque fois une revanche éclatante. Ils ont réussi à la prendre cette revanche, mais les Nationals ont été battus comme jamais ils ne l'ont été. Les Américains leur ont infligé un "whitewash".

Le résultat de la partie par inning:

ST ALBANS	ABR.B.H.T.B.S.H.P.O.A.E.
Hoyt, c.	4 3 3 5 0 17 2 0
C. Prowse, a.	2 1 2 1 0 1 1
F. Clark, s.	1 0 0 0 0 1 0 0
A. Prowse, rf.	6 2 3 3 0 0 0 0
Austin, 3 b.	6 2 2 2 0 0 1 1
C. Clark, c.	6 2 3 3 0 1 0 0
Yano, 1 b.	4 0 0 0 0 5 0 1
Alard, rf.	3 0 0 0 0 0 0 0
Bell, 2 b.	3 0 0 0 0 4 1 3
Brouillette, c.	3 0 0 0 0 6 2 1
Belcourt, p.	4 0 0 0 1 0 3 1
Cartmarch, s.	3 1 2 0 0 2 3
Cartmarch, s.	3 1 2 0 0 2 3
Total.	48 19 20 24 2 26 8 3

NATIONAL

Taylor, c.	4	0	0	0	0	2	1	0
Page, 3 b.	4	0	4	6	0	3	2	1
Viger, 1 b.	4	0	0	0	0	2	1	0
Lane, 1 b.	4	0	0	0	0	5	0	1
Alford, rf.	1	0	0	0	0	0	0	0
Bell, 2 b.	3	0	0	0	0	4	1	3
Brouillette, c.	3	0	0	0	0	6	2	1
Belcourt, p.	4	0	0	0	1	0	3	1
Schaft, ss	3	1	2	0	0	0	2	3
Courtemanche, rf.	3	0	0	0	0	1	2	2
Total	33	0	5	8	1	23	14	12

NATIONAL LEAGUE

Parties du 7 de septembre

A Boston.—
St-Louis, 11-2-4-7-2
Baltimore, 1-2-3-7-2
McDonald, c. et Peltz; Sullivan et Tenny, Umpires, Stockdale et Ehret.

Brooklyn, 7 innings.—
Cincinnati, 6-1-1-8-8-0
Brooklyn, 4-1-2-7-12-5
Batteries: Parrott et Vaughn; Abbey, Kennedy et Wright, Umpires, Murray et O'Day.

A Philadelphie, 1re partie.—
Philadelphie, 4-3-2-9-14-2
Louisville, 1-1-2-7-5
Batteries: Orth et Clements; Cunningham et Warner, Umpire, Devue.

A Philadelphie, 2e partie.—
Philadelphie, 3-2-2-1-13-19-2
Louisville, 1-5-7-7-7
Batteries: Lucid et Clements; McDermott, Gettinger, Holmes et Spies, Umpire, Jevne.

A Baltimore, 1re partie.—
Cleveland, 4-4-1-1-2-11-2
Baltimore, 1-2-3-7-2
Batteries: Cuffy et Zimmer; McMahon et Robinson, Umpires, Emille et McDonald.

A Pittsburgh, 1re partie.—
Washington, 2-2-8-5
Pittsburgh, 1-1-3-5-6-3
Batteries: Mercer et McGuire; Foreman et Merritt, Umpire, Powers.

A Pittsburgh, 2e partie.—
Washington, 3-1-4-8-3
Pittsburgh, 1-1-3-5-8-1
Batteries: Gilroy et McGuire; Gardner, Hart et Merritt, Umpire, Ed. Morris.

POSITION ACTUELLE DES CLUBS

Club.	Gag.	Perd.	Pct.
Baltimore.	71	38	651
Cleveland.	74	46	612
Philadelphie.	67	45	598
Brooklyn.	62	49	558
Boston.	61	50	552
New-York.	60	52	535
Pittsburgh.	62	54	534
Cincinnati.	59	52	531
Chicago.	58	55	513
Washington.	55	53	503
St-Louis.	54	54	500
Louisville.	29	84	256

EASTERN LEAGUE

Parties du 7 de septembre

A Buffalo.—
Willesbarre, 3-4-3-2-4-16-21-2
Buffalo, 1-5-9-12-9-9
Batteries: Cookley et Digges; Lampe et Urquhart, Umpire, Doesch.

A Syracuse.—
Syracuse, 8-1-2-1-4-16-21-1
Springfield, 5-5-2-1-5-18-27-1
Batteries: Delaney, Kilroy et Hess; Callahan et Gunson, Umpire, Gunson.

A Rochester.—
Rochester, 3-1-1-2-7-13-4
Scranton, 1-1-4-6-10-3
Batteries: Duryea, Hewitt et Berger; Meny et Schriver, Umpires, Crane et Brodie.

A Toronto.—
Toronto, 1-1-1-3-12-10
Providence, 2-1-1-1-5-15-2
Batteries: Egan et McAuley; Gray et Lake, Umpire, Swartwood.

Position actuelle des clubs:

Club.	Gag.	Perd.	Pct.
Springfield.	74	36	672
Providence.	69	43	616
Willesbarre.	60	45	571
Windsor.	66	46	587
Buffalo.	60	58	508
Scranton.	44	64	407
Rochester.	44	78	360
Toronto.	40	74	350

BICYCLE — LE NATIONAL

Le président du club de bicyclette du National vient de convoquer une assemblée générale des membres de ce club, pour mercredi soir, à 8 heures, à leur salle ordinaire, à l'hôtel St James.

FOOTBALL — LILAC vs ROVER

Ces deux clubs ont joué, samedi, leur première partie de la saison d'automne. La lutte a été intéressante et la victoire finalement contestée. A la première partie, les deux clubs ont réussi à faire chacun un point; à la seconde, les Rovers ont eu l'avantage et ils ont pu compter encore un point sans permettre à leurs adversaires d'augmenter leur nombre.

Les joueurs des deux clubs étaient les suivants:

Rover	Position	Lilac
Atkinson.	Goal.	Dennan
Reid.	Backs.	Rough
Leeg.	Backs.	Boon
Trudeau.	Halfbacks.	Lyons
Cobb.	Halfbacks.	Gardner
Leah.	Forwards.	Patterson
Morrison.	Forwards.	Cunningham
Anderson.	Forwards.	Smith
Gittus.	Forwards.	Campbell
Hollingworth.	Forwards.	Turner
Watson.	Forwards.	Dart
Referee.		M. C. H. Loiseleur.

MILE END vs COLUMBUS

Deux clubs bien connus, les Mile Ends juniors et les Columbus, se sont mesurés pour la deuxième fois, dimanche dernier, sur le terrain des Mile Ends.

Les deux équipes ont joué avec beaucoup d'entrain et la victoire a encore resté aux Columbus.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait, malgré que les décisions de l'umpire eussent souvent été prises à la critique.

Voici le résultat de la partie par inning:

Mile End.	0	1	2	1	0	2	0	7
Columbus.	1	1	2	3	1	1	1	13

ROYAL vs ST LOUIS

Dimanche s'est engagée une partie de baseball entre ces deux clubs et la victoire est restée au Royal par 54 à 4. Les umpires étaient MM. Ed Seale et Filliatrault.

Voici le score:

Royal	7	0	1	1	10	— 34
St Louis	0	1	0	0	0	12 — 4

BASEBALL

IMPERIALS vs JEUNES MU-

Les Impériaux ont gagné hier la partie qui devait être jouée contre les Jeunes Muls par défaut.

Les Impériaux étaient rendus sur le terrain dès une heure prêts pour valancer les Muls, et ce fut pour eux un grand désappointement car, ils comptaient sur une victoire certaine.

VOLTIQUEURS vs JEUNES CANADIENS

Ces deux clubs ont joué hier à l'île St-Hélène une intéressante partie de baseball et après 2 heures de jeu les Voltiqueurs ont été déclarés vainqueurs par 23 contre 17.

Voici le score:

Voltiqueurs.	5	1	1	8	7	10	0	— 23
Canadiens.	3	2	7	3	1	1	0	— 17

\$600,000 EN FUMÉE

Trois incendies à Boston

Boston, 9.—Le Masonic Temple, situé au coin des rues Boylston et Tremont, a été incendié par le feu et l'eau hier. Les dommages sont évalués à \$600,000.

UNE LETTRE DE L'HON. M. BOND

Londres, 9.—M. Bond, secrétaire colonial de Terrebonne, vient d'adresser une longue lettre au "Times" demandant de rectifier, dans l'intérêt des détenteurs d'obligations terrebonneuses, les rapports, concernant la compagnie, publiés dans une lettre adressée au "Times". Loin de rectifier, le "Times" défend, dans un article éditorial, les idées émises par son correspondant sur la situation à Terrebonne.

MARCHE AU FROMAGE ET AU BEURRE

Le marché au fromage est toujours sans activité. Aucune transaction importante n'a été signalée depuis notre dernier rapport et les prix sont restés stationnaires. Les prix à la campagne continuent à se maintenir au-dessus des offres des acheteurs. On cote: Ontario, de choix, 7-1-2; de Cantons de l'Est, de choix, 7-3-8; des autres parties de la province, 7-1-4 à 7-3-8; Cowsauville, Qué., 9-11 à 60c. apporté au marché samedi, 2024 meules de fromage; 7-3-4 ont été offerts pour le tout, mais ont été refusés.

À une assemblée des commerçants il a été adopté et résolu à l'unanimité de féliciter le gouvernement pour avoir nommé un inspecteur à Montréal. L'assemblée a aussi exprimé par une autre résolution sa confiance dans la profession de Robertson et approuvé le choix de M. Jodry pour remplir la position d'inspecteur.

Londres, Ont., 9.—Au marché au fromage samedi, il a été offert 300 meules de fromage de choix, 7-1-4 à 7-3-8; 50 meules de 7-3-8; et 185 à 7-1-6. Beaucoup d'acheteurs; marché sans activité.

LES BANDITS DANS RIMOUSHI

Chasse étonnante du détective Gauvreau

32 décharges de revolver

Les voleurs échappent encore

(Spécial à LA PRESSE)

St-Luce, 9.—La population des comtés de Rimouski et de Témiscouata est constamment en proie à la suite des événements dont la "Presse" a brièvement parlé, se rapportant à de récents vols avec effraction commises à la gare de la Rivière-du-Loup, ainsi qu'à celle de l'île-Verte et chez nombre de particuliers de ces mêmes endroits et d'ailleurs.

Tout ce qu'il y a d'agents de police dans le district sont à la poursuite des voleurs dont les noms sont Harry Jackson, autrefois de Chicago, et qui d'ailleurs, depuis quelque temps à Montréal, de Irving, mieux connu aux États-Unis sous le nom de "Rout Boston Shorty".

Il y a depuis les quatre dernières années, les quatre derniers, M. Andrew MacDonald, qui a traversé la province, commettre des vols. Ils ont fait de nombreuses victimes, l'an dernier, à Arthabaska, à Québec, ainsi que dans toutes les petites villes et villages environnants. Pressés par la surveillance des détectives ils ont laissé leur dernier champ d'opération et sont allés dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse où ils n'ont eu guère de succès.

De là, ils sont venus à Montréal, où ils ont fait leur quartier d'hiver. Jackson est bien connu de la police de cette dernière ville.

M. George Skeffington, inspecteur de police de Montréal, M. Andrew MacDonald, son assistant, et M. Chs Gauvreau, de Rimouski, pourchassent activement les bandits qu'ils espèrent capturer à courte échéance. On les croit cachés dans les bois situés entre Rimouski et St-Ignace et la plus grande surveillance est gardée afin qu'ils n'échappent pas.

Le détective Chs Gauvreau a fait, hier, au coup de pouce qu'il est malheureusement resté sans effet. Il a réussi à saisir la piste des malfaiteurs dans la ville même de Rimouski. Après une vigoureuse poursuite, dont un grand nombre de personnes ont été témoins, à travers les rues, Jackson et Irving ont piqué à travers les champs et, de là, ont gagné les bois aux limites desquels se trouvent les agents de police. Pendant sa chasse aux hommes, le détective Gauvreau, seul et sans autre cours qu'un revolver, a eu à se parer contre 32 coups de revolver, dont deux balles ont atteint le revers de son habit, Jackson, le plus grand des deux malfaiteurs, a pu se tirer 5 coups de revolver, mais il a été blessé à la main et une légère moustache de même couleur, le teint un peu brun, un visage long et étiré, et semble âgé de 27 à 30 ans. L'autre individu, "Rout Boston Shorty" a pu se tirer 6 coups de revolver, mais il a été blessé à la main et une légère moustache de même couleur, le teint un peu brun, un visage long et étiré, et semble âgé de 27 à 30 ans. L'autre individu, "Rout Boston Shorty" a pu se tirer 6 coups de revolver, mais il a été blessé à la main et une légère moustache de même couleur, le teint un peu brun, un visage long et étiré, et semble âgé de 27 à 30 ans.

Il ne serait que juste de pincer ces bandits qui déchaînent avec un sang-froid diabolique leurs armes sur des personnes inoffensives et non prévenues. Si l'on parvient jamais à leur mettre la main au collet, ils peuvent

Maison du Bon Marché

J. R. PAQUIN, 267 rue St-Laurent

TEMPERATURE
PROBABILITES POUR LES PROCHAINES 24 HEURES
Toronto, 9 — Vents modérés, temps généralement beau.
MONTRÉAL, 9 Sept. 1895.
Bulletin d'après le thermomètre de Heera & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.
Aujourd'hui maximum..... 70
Minimum..... 55
Aujourd'hui maximum..... 70
Minimum..... 55
Même date à l'an dernier..... 65
D'après le baromètre d'après Heera & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.
20.12 : 15.8 mm. 20.05 : 15.8 mm. 20.10

LA BANQUE DU PEUPLE

Les comptables avisés n'ont pas encore remis leur rapport aux directeurs ; ils le remettront probablement en temps pour qu'il soit soumis au bureau de direction demain, mardi.
Nous ne saurions trop mettre le public en garde contre les rumeurs qui se rapportent sur la tenue de ce rapport et la publication intégrale et officielle pourra seule renseigner efficacement et utilement les intéressés.
En attendant la remise officielle de ce rapport aux journaux par les directeurs, tout ce qu'on pourra dire ou raconter ne pourra que nuire aux intérêts en jeu et profiter au syndicat qui guette les déposants.

LA CRIMINALITE A QUEBEC

Les télégraphes nous transmettent, ce matin, au sujet de certain crime commis à Québec, des détails que nous ne voulons pas publier, par respect pour le lecteur.
Dans son rôle d'analyste, "La Presse" est bien obligée parfois de donner quelque publicité à la criminalité sous quelque forme que ce soit, mais pour l'objet de faciliter la bonne administration de la justice. Mais nous ne sommes pas disposés à publier les turpitudes de la bête humaine. Nous connaissons assez sur ce point le sentiment du public et plus particulièrement de nos lecteurs, pour savoir que cette description de notre part, rencontrerait l'approbation générale.

LES LOCATAIRES DE LA GARE DE L'EST

Indemnités de \$6,000
Les rapports des commissaires d'expropriation, sur les réclamations des locataires relativement à la nouvelle gare de l'est, ont été homologués, samedi, en cour supérieure. En conséquence le document en question a été déposé au bureau du trésorier, et la ville aura à débourser les \$6,000 d'indemnités qu'il comporte.

LE TROPHÉE CHAPLEAU

La coupe offerte par l'hon. M. Chapleau, comme enjeu du tournoi athlétique du 14 septembre, est actuellement exposée dans les vitrines de la "Presse". Les centaines de curieux qui se pressent pour la voir n'ont qu'une voix pour en proclamer la beauté.

TOUJOURS LES EGOUTS

A. Moreau réclame \$300 de la cité pour dommages résultant d'une inondation causée par l'insuffisance des égouts.

DE NOUVEAU A L'ŒUVRE

Le rude travailleur, M. Gosselin, assistant-greffier de la cité, était de nouveau à son poste, ce matin, à l'hôtel de ville, après une vacance de quelques jours à Québec.

TAMPONNEUR A UN CHAR ELECTRIQUE

M. Burke a donné instruction à ses avocats, MM. Bissillon, Brosseau et Lajoie, d'intenter une poursuite contre la Compagnie du chemin de fer électrique au montant de \$1,500. Le demandeur a été tamponné par une voiture de la compagnie, il y a environ quatre mois, lors d'un déraillement à la Côte St-Antoine.

BOUIT ET L'OPERA FRANÇAIS

J. B. J. Bouit, ténor et comédien, a pris une saine appréciation contre la Société d'Opéra Français de Montréal et L. Villeneuve et al., tiers-saisis, et C. Desmarais, ténor-solo, pour la somme de \$47,300, montant de frais occasionnés contre lui.

ACCIDENT FATAL

Un journalier travaillant au canal Soulanges, du nom de Michel G. T. R., de Cornwall vers le 10 heures du soir samedi à Coteau Station, et tué instantanément. Le coroner doit partir par le train de 4 heures pour tenir une enquête.

LE FEU AUX USINES DE LA CIE DU TRAMWAY

A 11.45 heures, ce matin, les pompiers ont été appelés au coin des rues Vité et Cotté, pour un commencement d'incendie dans la serviette de l'édifice des chars urbains. La voiture de sauvetage s'est servie de 15 couvertures imperméables. Le feu a été maîtrisé en peu de temps et les dommages ne sont pas considérables.

A NOTRE-DAME DE GRACE

Le grand bazar des Soeurs du Précieux Sang touche à sa fin. Le tirage des principaux objets de tirage se fera ce soir et demain soir. Mercredi soir un grand nombre d'objets d'une haute valeur qui n'ont pu être réalisés, seront vendus à l'encan.

BAIGNEURS REPENTANTS

Frederic Norton et Robert Latimer, deux bambins de 14 ans, qui vont à l'école, étaient à se baigner, hier après-midi, dans le fleuve à un endroit où il n'est nullement permis de le faire, quand ils ont été vus et arrêtés, à leur grande surprise, par le constable Whelan.

VERDICT DU JURY

Le coroner McMahon a tenu ce matin l'enquête au sujet de la mort du jeune Fitzgib, de Lachine.
La preuve ayant été faite que la mort n'était due qu'à l'impression du défunt, les jurés ont été unanimes à rendre le verdict de "mort accidentelle".

LE DRAME DE SAINT-HENRI

Le procès de Napoléon Demers

Un jury difficile à former

Les témoins à charge

Discours de M. Archambault

Le procès de William Lajoie, accusé de meurtre, s'est tenu, samedi, après-midi. L'acte a été déclaré non coupable d'avoir forgé un chèque de \$58.50 ; mais coupable d'avoir présenté ce chèque à la Banque Molson. Il y a, contre Lajoie, une autre accusation qui sera présentée demain, dimanche, à 10 heures, devant le jury. L'accusé était défendu par M. Wilson.
Les grands jurés sont allés ce matin faire la visite du couvent du Bon Pasteur.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

Discours de M. Archambault

Un nombre considérable de curieux se sont rendus à la cour d'assises, samedi, pour assister au procès de Napoléon Demers. Les jurés ont été tirés à la barre. Les témoins à charge ont été entendus. M. Archambault a prononcé un discours très intéressant, dans lequel il a exposé les faits de la cause et les arguments de la défense. Il a insisté sur le fait que le défendeur n'avait aucune intention de nuire, et qu'il était victime d'une erreur de jugement.

TOUJOURS DANS L'EMBARRAS

Aucune solution légale possible

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Aucune solution légale possible

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Aucune solution légale possible

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Aucune solution légale possible

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Aucune solution légale possible

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Aucune solution légale possible

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Aucune solution légale possible

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Aucune solution légale possible

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Aucune solution légale possible

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

Les suggestions du trésorier de la cité impraticables

Quel moyen va-t-on prendre pour résoudre la situation financière de la ville ? Voilà une question intéressante que l'on devrait régler aujourd'hui ; mais il n'en sera rien, très probablement.
Les divers comités chargés de résoudre la situation financière de la ville, ont proposé diverses solutions, mais aucune n'est satisfaisante. Le trésorier de la cité, M. J. O. Villeneuve, a proposé une solution, mais elle est jugée impraticable.

LES ECHEVINS ET LE MAIRE

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

Echange de bons procédés

Plusieurs échevins ont d'avis que le maire Villeneuve s'est mis une mauvaise affaire sur les bras, en dénonçant quelques-uns de ses collègues comme dilapidateurs, à la dernière séance du comité des finances, vendredi dernier.
Les échevins Beauséjour, Préfontaine et J. O. Villeneuve, se proposent de lui démontrer amicalement que ce n'est pas lui qui a fait le mauvais travail, mais qu'il est le seul à avoir fait le bon.

MORT MYSTERIEUSE

Un employé d'une ferme, près d'Ottawa, trouvé mort dans l'écurie de son maître

Pas de trace apparente de violence sur le corps du défunt

Racontars

Ottawa, 9 — John Spargo, âgé d'environ 35 ans, au service de M. Caldwell, fermier bien connu de Verulam, a été trouvé mort dans l'écurie de son maître, hier matin. Le corps du défunt gisait à quelques pieds d'une étable occupée par un cheval. On a cru que Spargo avait été tué par des rudes du cheval ; mais un examen du corps fait par le docteur Jamieson, de cette ville, n'a amené la découverte d'aucune marque de violence apparente. Le coroner Mark a été averti et une enquête a lieu ce soir. Certains racontars donnent à entendre que la mort de Spargo serait le résultat d'une vengeance, une haine ayant existé depuis longtemps entre le défunt et un autre homme.

Pas de trace apparente de violence sur le corps du défunt

Ottawa, 9 — John Spargo, âgé d'environ 35 ans, au service de M. Caldwell, fermier bien connu de Verulam, a été trouvé mort dans l'écurie de son maître, hier matin. Le corps du défunt gisait à quelques pieds d'une étable occupée par un cheval. On a cru que Spargo avait été tué par des rudes du cheval ; mais un examen du corps fait par le docteur Jamieson, de cette ville, n'a amené la découverte d'aucune marque de violence apparente. Le coroner Mark a été averti et une enquête a lieu ce soir. Certains racontars donnent à entendre que la mort de Spargo serait le résultat d'une vengeance, une haine ayant existé depuis longtemps entre le défunt et un autre homme.

Racontars

Ottawa, 9 — John Spargo, âgé d'environ 35 ans, au service de M. Caldwell, fermier bien connu de Verulam, a été trouvé mort dans l'écurie de son maître, hier matin. Le corps du défunt gisait à quelques pieds d'une étable occupée par un cheval. On a cru que Spargo avait été tué par des rudes du cheval ; mais un examen du corps fait par le docteur Jamieson, de cette ville, n'a amené la découverte d'aucune marque de violence apparente. Le coroner Mark a été averti et une enquête a lieu ce soir. Certains racontars donnent à entendre que la mort de Spargo serait le résultat d'une vengeance, une haine ayant existé depuis longtemps entre le défunt et un autre homme.

Pas de trace apparente de violence sur le corps du défunt